

Ministère des Affaires municipales et du Logement

État financier – Rapport du vérificateur candidat – Formulaire 4

Loi de 1996 sur les élections municipales (article 88.25)

Instructions

Tous les candidats doivent remplir les sections A et B. Les candidats qui reçoivent des contributions ou engagent des dépenses doivent remplir les sections C et D ainsi que les annexes 1 et 2, s'il y a lieu. Les candidats qui reçoivent des contributions ou engagent des dépenses supérieures à 10 000 \$ doivent également joindre le rapport d'un vérificateur.

Tout excédent (après remboursement au candidat ou à son conjoint) doit être versé immédiatement au secrétaire chargé de l'élection.

Pour la période de campagne réception de la nomination pa		MM JJ 2 0 5 0 3 a	AAAA MM JJ MS
Dépôt initial faisant état des finances du début de la campagne au 31 décembre (ou 45 jours après la date du scrutin dans le cas d'une élection partielle)			
Dépôt supplémentaire faisant état des finances du début de la campagne à la fin de sa période de prolongation			
Section A : Nom du candidat et titre du poste			
Nom du candidat ayant figuré s	ur le bulletin de vote		
Nom de famille ou nom unique Boudria		Prénom(s) Dan	
conseiller scolaire		Nom ou numéro (le cas échéant) du quartier Orléans-Sud-Navan (CECCE - secteur 8)	
Municipalité Ottawa			
Plafond de dépenses		100	Plafond de contributions
Général 10 407,70 \$	Célébrations et autres marques	de reconnaissance (Contributions du candidat et de son conjoint
✓ Je n'ai accepté aucune contribution ni engagé aucune dépense. (Remplir les sections A et B seulement)			
Section B : Déclaration			
Je, Daniel Boudria			, déclare qu'à ma connaissance et
selon ce que je tiens pour véridique, les présents états financiers et les annexes qui les accompagnent sont vrais et exacts.			
	Signature du candidat		202 3/07/63 Date (aaaa/mm/jj)
Date de dépôt (aaaa/mm/jj) He		dat ou du mandataire ffectué en personne)	Signature du secrétaire ou de la personne désignée
			<u> </u>